

SAMSAH - SAVS



PRESENTATION

Date d'ouverture : le SAVS a ouvert ses portes en 2006 et le SAMSAH en 2015.

Situé à Tinquieux, le SAMSAH et le SAVS accompagnent des personnes adultes (à partir de 20 ans) lourdement handicapés et souhaitant vivre ou continuer à vivre à domicile.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale est destiné à apporter à des adultes handicapés un soutien personnalisé qui favorise leur autonomie et leur intégration dans la vie sociale et professionnelle.

Le service est agréé pour accompagner 40 personnes : 32 par le SAVS, et 8 par le SAMSAH.

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'ACCUEIL

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) est habilité à accompagner des personnes adultes en situation de handicap remplissant les conditions suivantes :

- Etre âgé de 20 ans et plus
- Etre titulaire d'une orientation de la MDPH avec mention SAVS
- Avoir son domicile de secours dans le Département de la Marne ou dans un autre département ayant accepté la prise en charge des frais liés à l'admission en SAVS.

Le Service d'Accompagnement Médico-Social des Adultes Handicapés (SAMSAH) est habilité à accompagner des personnes adultes en situation de handicap remplissant les conditions suivantes :

- Etre âgé de 20 ans et plus
- Etre titulaire d'une orientation de la MDPH avec mention SAMSAH
- Avoir son domicile de secours dans le Département de la Marne ou dans un autre département ayant accepté la prise en charge des frais liés à l'admission en SAMSAH (pour un délai de trois mois dans l'attente de l'acquisition de domicile de secours marnais).

PROJET D'ETABLISSEMENT

MISSIONS ET ACTIVITES

- Garantir la confidentialité des informations
- Ecouter, créer un climat de confiance, en particulier en respectant la confidentialité des entretiens
- Partir de la demande de l'utilisateur et de son adhésion explicite à la démarche d'accompagnement social (SAVS) et médico-social (SAMSAH), identifier et mesurer les besoins d'accompagnement, faire émerger des projets personnalisés, évaluer leur faisabilité et éventuellement les adapter, afin d'arrêter des objectifs, aider à les atteindre, s'assurer de leur réalisation et de leur suivi dans le temps, lors d'évaluations
- Soutenir les actes et les apprentissages à « faire seul »
- Accompagner dans l'accession au logement, l'appropriation de celui-ci et la gestion de la vie domestique
- Apporter une vigilance en matière de sécurité du logement et de l'environnement de la personne
- Porter une attention à la santé et permettre l'accès aux services de soins et de santé
- Assurer la médiation professionnelle, sociale et familiale

PROJET D'ETABLISSEMENT - suite

- Proposer des accompagnements relatifs à la parentalité
- Développer la citoyenneté
- Favoriser l'accès aux loisirs, susciter des envies, favoriser l'accès à l'expérimentation, à la découverte et à la culture
- Constituer des réseaux autour des usagers, susciter la solidarité et l'entraide
- S'appuyer sur les structures existantes, mettre en place une dynamique de groupe
- Aider l'utilisateur dans ses démarches administratives

LES LOCAUX

Le service est implanté au 25 avenue Bonaparte à Tinquieux, dans un petit centre commercial, à proximité du site de travail de Tinquieux et du groupement de logements de Champ Paveau. Ces locaux sont desservis par les transports en commun.

Ces locaux sont librement accessibles aux usagers du SAVS/SAMSAH en présence d'un membre du service durant les permanences.

En dehors de ces temps, les usagers pourront y accéder avec la présence d'un professionnel du service.

L'EQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT

Pour le SAVS :

- La conseillère en économie sociale et familiale exerce une fonction d'expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle.
- L'éducatrice spécialisée élabore, formalise, met en œuvre, évalue et réajuste les projets personnalisés en collaboration avec les différents intervenants auprès de l'utilisateur.
- La monitrice éducatrice organise, met en œuvre et anime des activités individuelles ou de groupe.

Pour le SAMSAH :

- Le médecin coordonnateur : Son rôle est de contribuer par son action à la qualité de la prise en charge en favorisant une prescription coordonnée des différents intervenants, adaptée aux besoins des usagers. Il élabore et met en œuvre avec le concours de l'équipe soignante et des professionnels de santé libéraux, le projet de soin.
- L'infirmier(ère) : Il (elle) sera garant(e) du bon déroulement des projets de soins de chaque personne. Ponctuellement, il (elle) peut procurer des soins infirmiers dans l'attente de la mise en place des professionnels prescrits. Le circuit du médicament est sous sa responsabilité.
- L'Aide Médico-Psychologique(AMP) viendra en appui à l'Infirmier(ère) Diplômé(e) en exerçant une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne. A ce titre, il (elle) intervient pour une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social.
- La secrétaire médicale : Son rôle est axé sur la gestion administrative de la partie médicale de dossiers des usagers : rendez-vous médicaux, réalisation des comptes rendus (synthèse, réunions..), renouvellement CDAPH. Elle a un rôle d'accueil des usagers, des familles et des partenaires lors de leur venue au SAMSAH.

CONTACT

25 avenue Bonaparte
51430 TINQUEUX

Tél : 03 26 08 59 72
Fax : 03 26 08 43 02

secretariat.samsah@papillonsblancs-reims.org